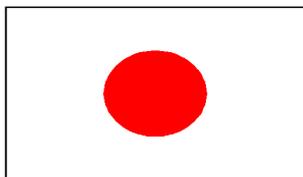


CONDITIONS GÉNÉRALES



Date limite de transmission des dossiers à l'Ambassade: Vendredi 26 mai 2022 à 16h00

	BOURSES DE RECHERCHE (RESEARCH STUDENTS)	BOURSES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES (UNDERGRADUATE STUDENTS)
Durée / Période	(1) Etudiant non régulier: 1 an et demi ou 2 ans, d'avril 2024 (ou octobre 2024) (y compris l'apprentissage de la langue japonaise) (2) Etudiant régulier: Période nécessaire pour achever les études dans un programme régulier	5 ans à partir d'avril 2023 ou 7 ans à partir d'avril 2024 pour les filières médicales (y compris 1 an d'apprentissage de la langue japonaise)
Conditions d'âge	Né (e) le / après le 2 avril 1989	Né (e) le / après le 2 avril 1999
Niveau d'études	Au moins la Licence 3 (bac+3) ou diplôme équivalent à 16 ans d'études au moins (18 ans pour les études doctorales, médecine, les études dentaires ou vétérinaires) etc.	Au moins le baccalauréat ou diplôme équivalent à au moins 12 ans d'études secondaires régulières.
Domaine académique	Tous les domaines de recherche et d'études post premier cycle universitaire (bac+3) dans les universités au Japon etc. (Voir le détail dans le guide de candidature: "FIELDS OF STUDY")	(1) Sciences Sociales et Humaines: langue japonaise, littérature, sociologie, économie, business administration etc. (2) Sciences Naturelles: mathématiques, physiques, chimie, biologie, agriculture etc. (Voir le détail dans le guide de candidature: "FIELDS OF STUDY")
Contenu de la bourse	143000 - 148000 yens par mois, le billet d'avion aller, le billet retour et les frais de scolarité sont octroyés par le Gouvernement du Japon.	117000 - 120000 yens par mois, le billet d'avion aller, le billet retour et les frais de scolarité sont octroyés par le Gouvernement du Japon.
Autres critères	<ul style="list-style-type: none"> ● Etre de nationalité Nigérienne ou Togolaise ● Avoir de bonnes moyennes (Au moins la mention bien, soit 14/20 de moyenne) ● Avoir des compétences en anglais et/ou en japonais ● Avoir la volonté d'apprendre la langue et la culture japonaise ● Etre en bonne santé physique et mentale ● Avoir la volonté de contribuer au développement de bonnes relations d'amitié et de coopération entre le Japon et son pays d'origine après les études ● Pour plus d'informations, veuillez vous référer au guide de candidature ("APPLICATION GUIDELINES ") et consulter les réponses aux questions fréquemment posées disponibles sur le site de l'Ambassade indiqué ci-dessous. 	
Choix de la catégorie de bourse	Chaque candidat ne peut postuler qu'à une seule catégorie de bourse parmi les 4 proposées (soit la bourse "Research student", soit "Undergraduate student ", soit "College of technology students", soit "Specialized training college student") .	
Dossiers de candidature:	A télécharger sur: https://www.ci.emb-japan.go.jp/itpr_fr/culture.html	
N.B.:	AUCUN FRAIS N'EST EXIGÉ POUR POSTULER AUX DIFFÉRENTES BOURSES	
Pour plus de renseignements, veuillez contacter le Service Culturel de l'Ambassade du Japon :	Tel : (225) 27 20 22 17 90 / 27 20 21 28 63 / e-mail: culture@aj.mofa.go.jp	